

Vienne Condrieu Agglomération

Demi-échangeur de Reventin-Vaugris : comment ont été fixés les tarifs du futur péage

Alors que l'ouvrage n'a pas encore ouvert, le prix du futur péage a été dévoilé en septembre, suscitant de nombreuses réactions des habitants du territoire surpris par son montant. Comment a-t-il été décidé et à quoi vont servir les recettes ?

Clémence Lena



Pour entrer ou sortir de l'autoroute à Reventin-Vaugris, il faudra payer 1,90 euro pour les véhicules légers (classe 1) Photo Le DL/Anouk Anglade

C'était une des informations les plus attendues par les futurs usagers du demi-échangeur de Reventin-Vaugris. Le 10 septembre dernier, le Journal officiel publiait [les futurs tarifs du péage](#) qu'il faudra emprunter pour entrer ou sortir de l'A7 au niveau de Reventin-Vaugris.

Il s'élèvera donc à 1,90 euro pour les véhicules légers (classe 1), 2,50 euros pour les véhicules de classe 2 (intermédiaires) ; 3,10 euros pour ceux de classe 3 (poids lourds, autocars et autres véhicules à deux essieux), 3,80 pour les classes 4 (poids lourds et autres véhicules à 3 essieux et plus), et enfin, 1,20 euro pour les motos, side-cars et trikes (classe 5).

40 % des recettes pour l'État

Mais comment ces montants ont-ils été décidés ? « Fixés par l'État, ils sont calculés en considérant une distance tarifaire de 31 km, correspondant au trajet entre Vienne Sud et la limite de la section de tarification de l'autoroute », explique Vinci autoroutes. Qui ajoute : « Les particuliers pourront bénéficier sur cette section de 30 % de réduction sur leur trajet préférentiel (à partir de 20 trajets identiques par mois), avec le badge Ulys et la formule "spécial 30". »

Environ 40 % des recettes du péage vont « directement dans les caisses de l'État », ajoute la société d'autoroute. Cela sert notamment à financer les réseaux routiers non concédés et d'autres modes de transports, dont le ferroviaire.

Par ailleurs, « la gestion en concession par un acteur privé garantit contractuellement l'affectation d'une part importante (environ 35 %) des recettes du péage à des investissements d'entretien, d'exploitation et de modernisation de l'infrastructure ».

Par exemple sur l'A7, la rénovation du [viaduc de Vienne Sud](#), qui vient de s'achever, et celle du [viaduc de Vienne Nord](#), qui vient de commencer, s'élèvent chacune à 11 M€, financés à 100 % par Vinci autoroutes dans le cadre du contrat de concession.

« Il en va de même, toujours dans le secteur de Vienne, des travaux de maintenance des chaussées entre Vienne Nord et Ternay, d'un montant de 8,5 M€, qui se dérouleront cet automne et au printemps prochain. »